
Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **Exigen Suisse S.à r.l. en liquidation, Lonay**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 04.11.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **13.12.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Arno Roy, liquidateur, route de Denges 28 G, 1027 Lonay
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Patrick de Preux & Laurent Besso; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(00723506)